



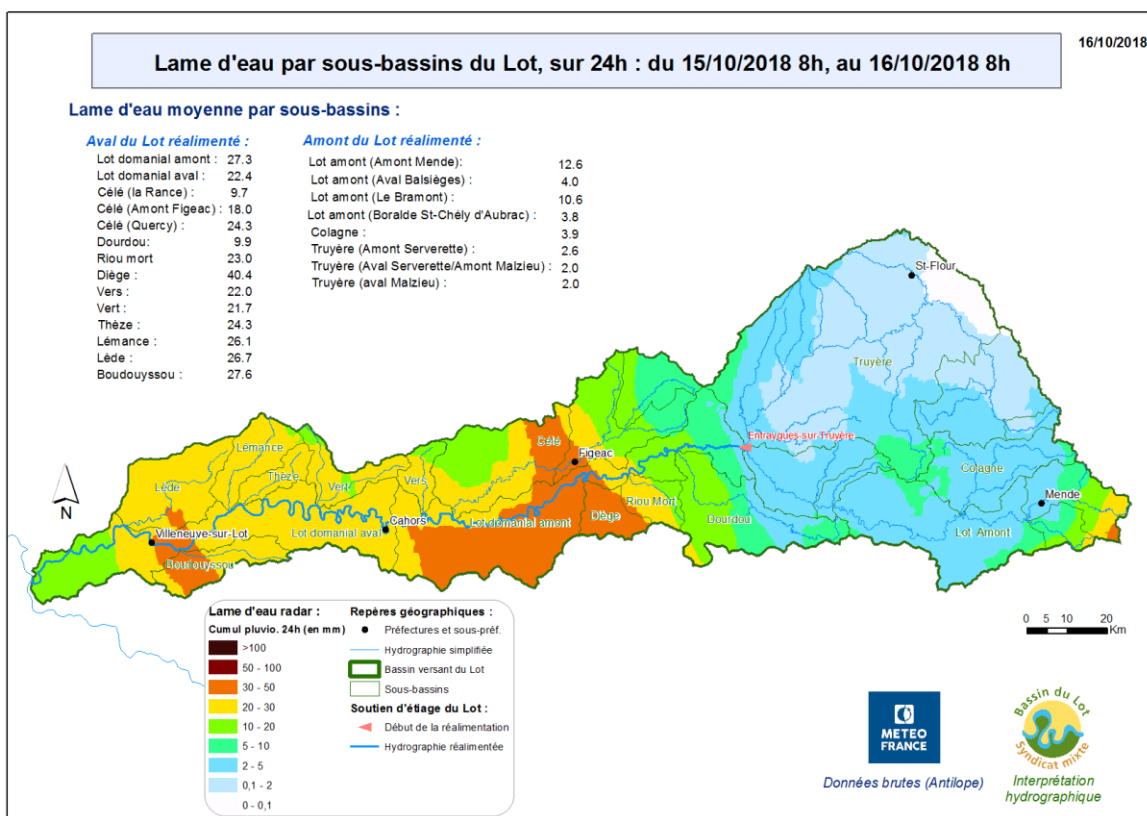
Le 18 octobre 2018

- Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°17

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode pluvio-orageux du 15 au 16 octobre 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Pluviométrie sur le bassin :

Les pluies sont toujours présentes sur le bassin avec des cumuls importants.

- Passage de petites perturbations le jeudi 11 sur l'aval du bassin ainsi que des remontées méditerranéennes en Lozère.
- La journée du dimanche 14 a été très pluvieuse sur le bassin. Dès le milieu d'après-midi une perturbation orageuse venant de l'ouest traverse le bassin avant de rencontrer la perturbation venant du Golfe du Lion dans la nuit apportant localement des cumuls de pluie important au niveau du Lot médian. Ces conditions resteront sur le bassin une bonne partie de la journée de lundi.
- Dès l'après-midi du 17, des averses pluvieuses ont traversées le bassin sans apporter de pluies significatives.

Les prévisions annoncent le retour d'un temps sec et chaud avant un rafraichissement des températures en milieu de semaine prochaine.

Hydrologie du bassin :

Cette semaine, 7 stations ont franchi leurs débits seuils.

Les pluies enregistrées ont été bénéfiques et ont permis de soulager temporairement la situation. Deux bassins restent cependant en difficulté par rapport aux autres : le riu Mort à Viviez [2] et le Vert à Labastide-du-Vert.

NB : une étude est en cours afin de réviser les débits seuils des stations de Casseneuil sur la Lède et du Monastier-Pin-Mories sur la Colagne. Dans l'attente de la valeur retenue pour le DOE de la Lède, un accord entre la DDT47 et le gestionnaire de la retenue de Pailloles a été conclu pour maintenir 90 l/s.

Les données de la Truyère amont à Serverette sont en mode dégradée et non accessible tous les jours.

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet etiage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2018 (en m3/s) :

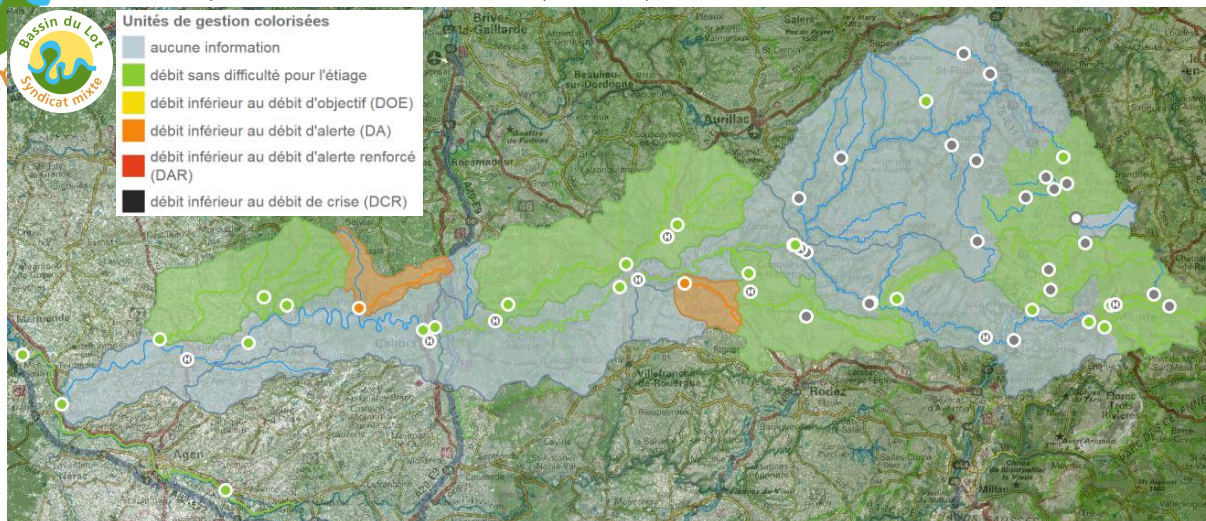
Station	P.	11 Oct	12 Oct	13 Oct	14 Oct	15 Oct	16 Oct	17 Oct	+/-
LOT AMONT :									
Mende [aval]		1	0.8	0.58	0.5	0.54	1	0.8	
Castelnaud-de-Mandailles	EDF	0.16	0.12	0.15	0.2	0.2	0.2	0.2	
TRUYERE :									
Serverette		-	0.22	0.2	0.19	0.19	0.19	-	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :									
Conques		0.31	0.25	0.21	0.21	0.32	0.4	0.4	
Viviez [2]		0.09	0.08	0.08	0.1	0.6	0.2	0.13	
LOT AVAL CAHORS :									
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.06	0.06	0.06	0.06	0.09	0.1	0.11	
Boussac		0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)



Au 17/10, 0 station a franchis le DOC, 2 le DA, 0 le DAR et 0 le DCR.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot : au 17/10/2018

<http://lavedelariviere.bassinulot.fr>

Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin : (nouvelles mesures en gras)

Dans le 48 : Arrêté du 5 octobre 2018

- Alerte : Colagne (cours d'eau) et Truyère
- Alerte renforcée : Lot, Bramont, et Colagne (bassin)

Dans le 15 : Arrêté du 24 septembre 2018

- Vigilance : bassin du Lot
- Niveau 1 : bassin de la Truyère et Margeride

Dans le 12 : Arrêté du 17 octobre 2018

- Vigilance : Bassin du Lot amont**
- Niveau 2 : TE du bassin du Dourdou de Conques
- Niveau 2 : Bassin de la Diège**
- Niveau 3 : Bassin du Lot NON réalimenté depuis la confluence avec la Truyère

Dans le 46 : Arrêté du 6 septembre 2018

- Niveau 1 : -30% pour la Thèze (Tours d'eau) + affluents
- Niveau 2 : -50% pour le Bervezou, le Saint-Perdoux, le Veyre + affluents
- Niveau 2 : -50% pour le Vers, Rauze et Sagne + affluents
- Niveau 3 : -100% pour le Vert aval + affluents
- Niveau 3 : -100% (sauf cultures dérogoires) pour le bassin du Lot NON réalimenté
- Niveau 3 : -100% (sauf cultures dérogoires) pour le Vert amont (Tours d'eau) + affluents

Dans le 47 : Arrêté du 9 octobre 2018

- Niveau 1 : -30% pour la Thèze (Tours d'eau) + affluents
- Niveau 2 : -50 % pour la Lède NON réalimentée + affluents
- Niveau 2 : -50% pour la Lémance NON réalimentée + affluents
- Niveau 3 : -100% (sauf dérogoires) pour le bassin du Lot NON réalimenté
- Niveau 3 : -100% (sauf dérogoires) pour le Boudouyssou NON réalimenté et Tancanne + affluents

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière – Régime d'éclusées hydroélectriques amont.



L'activité hydroélectrique est restée faible à l'amont du bassin hormis dans la soirée du 11 octobre (65 m³/s) et dans la nuit du 13 au 14 octobre (20 m³/s), le reste du temps le débit à Entraygues était à la consigne de soutien d'étiage à savoir 12 m³/s.

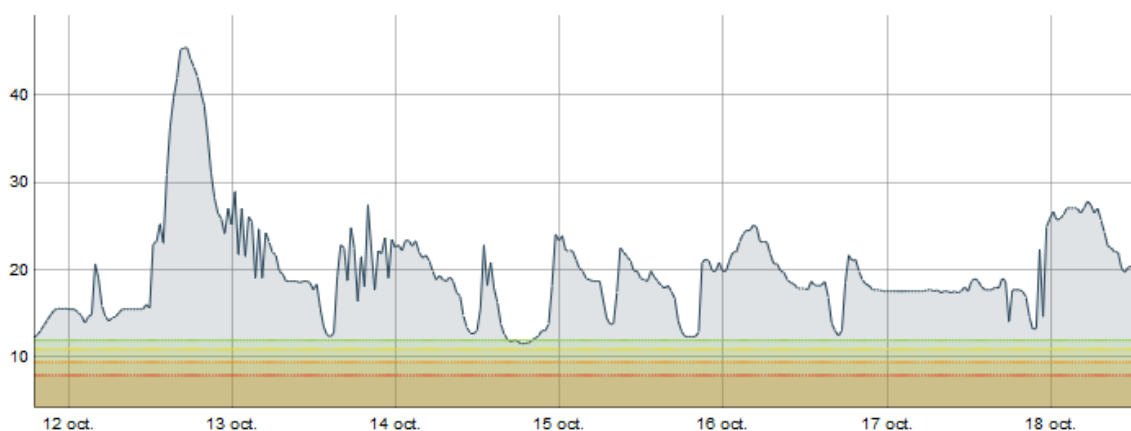
Malgré les variations de débits liés aux différents phénomènes pluvieux, les débits enregistrés au niveau des stations hydrométriques présentent des variations types liées à la production des centrales hydroélectriques.



Cahors [Lacombe]

Unité de gestion : Lot domaniaal amont
Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors
Département : Lot (46)
Gestionnaire : DREAL Occitanie
code station : 08231530

données : Qmj Qi min max VCN 3
VCN 10 Qmh Qi H
antériorité : 7j 15j 1m 2m 3m
affichage :  



Graphiques des débits « instantanés » enregistré à la station de Cahors [Lacombe]

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont en baisse pour l'ensemble les retenues participant au soutien d'étiage sauf sur la retenue de Grandval qui enregistre une légère hausse.

Besoins en eaux :

La campagne d'irrigation 2018 est terminée.

Les activités touristiques baissent et la navigation est autorisée jusqu'au 31 octobre ou 1^{er} novembre suivant les départements.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende a débuté le 27 août à 14h.

En réponse aux pluies de ces derniers jours, les débits sortants en pied de barrage ont été diminués à hauteur de 250 l/s.

NB : Pour rappel le point nodal de la Colagne au Monastier-Pin-Mories fait l'objet d'une révision dont les propositions de valeurs seront présentées cet automne.



Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est augmentée à **14 m³/s** jusqu'à la fin du soutien d'étiage du Lot soit le 1^{er} novembre 2018 à 00h00.

Droits conventionnels acquis depuis le 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 : 26,7 Mm³

Volume déstocké depuis le 1^{er} juillet : 15,3 Mm³

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi est modificatrice de celle du jeudi antérieur.

Ceci est de dernier bulletin hydrologique de la campagne 2018

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information du syndicat mixte du bassin du Lot du 18/10/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

Dernière consigne de la campagne 2018

	Jeudi 11-oct.-18	Vendredi 12-oct.-18	Samedi 13-oct.-18	Dimanche 14-oct.-18	Lundi 15-oct.-18	Mardi 16-oct.-18	Mercredi 17-oct.-18	Jeudi 18-oct.-18	Vendredi 19-oct.-18	Samedi 20-oct.-18	Dimanche 21-oct.-18	Lundi 22-oct.-18	Mardi 23-oct.-18
Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)	Consigne 12	12	12	12	Consigne 12	12	12	Consigne 12	14	14	14	14	14
QNR à Entraygues*	11.6	13.6	12.0	10.6	10.5	12.4	14.0						
Entraygues-aval (EDF) (12)	22.5	20.5	14.6	12.1	12.7	12.3	13.0						
Entraygues-Roquepailhol (12)	23.7	16.2	12.5	11.4	11.9	11.6	12.2						
Faycelles (46-12)	-	29.6	18.2	11.8	15.0	13.6	18.2						
Cahors-Lacombe (46)	17.2	25.2	20.5	17.2	18.3	19.2	18.5						
Coutet (EDF) (47)	30.1	17.2	30.9	22.6	24.4	22.3	18.7						
Aiguillon-Ville (47)	33.9	22.3	35	26.3	32.8	*	*						

* Station influencée par la Garonne Q>200 m³/s à Lamagistère

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues*

Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	18-oct	727.7	+1.70	+0.02
Sarrans	18-oct	634.02	+4.02	-0.58
Maury	18-oct	572.47	-11.03	-1.05
Castelnau	18-oct	411.46	+0.96	-0.24

Source : EDF



Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiage.bassindulot.fr>



Syndicat Mixte
du Bassin du Lot

15/10/2018



Syndicat Mixte
du Bassin du Lot

18/10/2018

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018
CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)
Consigne n° 32

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 16 OCTOBRE 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 19 OCTOBRE 00 h 00.**
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018
CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)
Consigne n° 33

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **14** m3/s

(**QUATORZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 19 OCTOBRE 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE 00 h 00**
Date de fin du soutien d'étiage 2018
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE